

(N^o 105.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 22 MAI 1834.

*Discours prononcé par M. le Ministre de l'Intérieur en notification
de la mort du Prince Royal.*

MESSIEURS,

Nous nous acquittons du triste devoir d'annoncer à la Chambre l'événement malheureux qui vient de frapper le Roi et la Reine dans leur plus chère affection, et de répandre la douleur dans le pays.

Le 16 mai à 10 heures et demie du soir, le prince Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest a été enlevé à l'amour du peuple belge. Il avait vécu 9 mois et 22 jours.

Dans ces jours de deuil, la Chambre, nous en sommes sûrs, s'associe à d'augustes douleurs, comme naguères, en des jours plus heureux, elle partageait des joies et des espérances si malheureusement déçues.

S'il était, Messieurs, un adoucissement possible à de telles afflictions, ce serait cette sympathie qui se manifeste dans la Belgique entière, et prouve de nouveau quels liens intimes unissent le trône et la nation.